



PROCEDURE ADAPTEE (Articles R.2123-1 et s. du Code de la Commande Publique)

Annonce intégrale parue au B.O.A.M.P. sous le n° 21-134223

ORGANISME ACHETEUR :

VILLE DE BIARRITZ

Direction des Marchés Publics

Avenue Edouard VII - B.P. 58 - 64202 BIARRITZ Cedex

☎ : 05.59.41.39.69 - E-mail : marche@biarritz.fr

OBJET DE LA CONSULTATION :

Accord-cadre à bons de commande concernant l'acquisition de documents sonores et audiovisuels pour la Médiathèque de Biarritz.

Les prestations sont réparties en 2 lots.

Le montant des commandes susceptibles d'être effectuées annuellement variera dans les limites suivantes :

	Minimum en € T.T.C.	Maximum en € T.T.C.
Lot n° 1 : CD tous domaines	7 000	15 000
Lot n° 2 : DVD - Vidéos	10 000	20 000

DUREE DE L'ACCORD CADRE :

L'accord-cadre sera conclu pour l'année 2022. Il pourra être reconduit sur décision expresse de la Ville de Biarritz pour l'année 2023.

OBTENTION DES DOSSIERS :

Le dossier doit être téléchargé à l'adresse suivante : <https://demat-ampa.fr>

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES :

Pour toute question ou demande dans le cadre de la consultation, veuillez utiliser le profil acheteur de la Ville de Biarritz : <https://demat-ampa.fr>

Une réponse vous sera apportée sur celui-ci.

CONDITIONS DE REMISE DES OFFRES :

La date limite de remise des offres est fixée au 30 novembre 2021 à 16 h 00, par voie électronique à l'adresse suivante : <https://demat-ampa.fr>

Le dépôt des offres doit être effectué uniquement par voie électronique via le profil acheteur <https://demat-ampa.fr> (pas d'envoi par courrier ou courrier électronique).